



Compte rendu la réunion du CTL du 25/06/2020

Chantal GOUBERT – Présidente

Gérard JOUVE – Directeur Adjoint

Mathilde GIGUET

Patrice BRUN (CGT Finances Publiques)

José TEUILLIERAS (CGT Finances Publiques)

Jean-Pierre MOISSINAC – FO Finances Publiques

Dominique DEJOU (FO Finances Publiques)

Sabine BOURGADE (FO Finances Publiques)

Christian LARROUSSINIE (SOLIDAIRES Finances Publiques)

Loïc GALLOT (Solidaires Finances Publiques)

Secrétariat : Martine-Delphine BONNET

Secrétariat Adjoint : FO Finances Publiques

Ce CTL était prévu en audioconférence. Afin qu'il puisse se tenir dans des conditions normales les organisations syndicales ont demandé sa tenue en présentiel. Cette demande étant restée sans réponse, l'ensemble des élus a donc décidé de se rendre à la Direction et contraint Mme la Directrice à accepter finalement cette demande.

La réunion débute à 10H00

Une déclaration limonaire unitaire est lue (voir pièce jointe).

Mme GOUBERT précise que depuis son arrivée elle a organisé une dizaine de réunions informelles ainsi que 3 réunions de CHS-CT qui ont permis de traiter d'un grand nombre de sujets.

Elle a par ailleurs lors de ses nombreux échanges avec l'ensemble des collègues lors des visites de postes pu constater qu'il n'y avait pas d'inquiétude particulière.

Elle reconnaît cependant, notamment concernant l'ouverture au public, l'inquiétude légitime des personnels et des cadres.

Elle propose que la réunion de ce jour traite en deux temps des sujets abordés dans cette déclaration.

Elle salue une nouvelle fois le professionnalisme dont on fait preuve les agents durant la campagne IR qui s'achève.

En premier lieu sera abordé le plan de reprise d'activité (PRA), la question du nouveau réseau de proximité (NRP) et les autres sujets seront discutés dans un second temps.

Plan de Reprise d'Activité (PRA)

La DDFIP du Cantal s'inscrit pleinement dans le dispositif prévu par la Direction Générale avec comme conditions :

- un retour progressif à l'activité définie avec le soutien des chefs de structure ;
- des conditions sanitaires optimales ;
- identification de sujets pouvant empêcher le retour des agents sur leurs lieux de travail ;

Le déconfinement a fait l'objet d'une campagne de communication forte pour inciter les usagers à ne pas se déplacer dans les services des Finances Publiques.

Cette reprise se fait dans de très bonnes conditions et de manière échelonnée. Aujourd'hui 100 % de l'activité a repris sauf pour le Contrôle Fiscal dépendant des directives nationales à préciser et la mission risques et Audit.

Le travail a été bien fait et l'ensemble de la Direction a été et reste mobilisée, notamment le service RH.

CGT Finances Publiques :

Le satisfecit de la Directrice ne surprend pas !

Pour autant la CGT Finances Publiques réaffirme que le service RH n'a pas toujours été présent pour accompagner les agents dans cette période difficile.

Elle reconnaît néanmoins qu'un certain nombre de mesures prises par la Direction sont satisfaisantes et précise qu'elle y a grandement participé.

Il faut cependant veiller à ce que ces mesures s'inscrivent dans la durée.

Elle réitère sa demande concernant l'entretien des espaces sanitaires qui doivent, selon les recommandations du Secrétariat Général, être nettoyées deux fois par jour

La CGT Finances Publiques rappelle que la Direction doit veiller à la prise en compte des risques psycho sociaux liés à la crise et aux retours au travail

La CGT Finances Publiques demandent que la Directrice présente son protocole d'ouverture des services au public

Mme GOUBERT indique que ces ouvertures se font de manière progressive et concertée en attendant de terminer sereinement la campagne IR. Elle précise que l'accueil sur rendez vous physique reste cependant un marqueur fort et que l'accueil téléphonique est un « vrai métier » difficile. L'accueil physique est déterminé selon 3 groupes qui s'organisent de manière libre selon des possibilités qui vont de 2 demies journées à 5 demies journées.

1^{er} Groupe : ouvert depuis le 18 juin : Aurillac : SPFE, CDIF et Paierie Départementale

Trésoreries de VIC/CERE, CHAUDES AIGUES, ST MARTIN
VALMEROUX, MASSIAC, RIOM/SAIGNES

2^e Groupe : Les Centres des Finances Publiques partagés MAURIAC et SAINT-FLOUR, les trésoreries de MAURS, MURAT et Aurillac Banlieue à compter du 25 juin,

3^e Groupe : SIP, SIE et Trésorerie Principale d'Aurillac à compter du 1^{er} juillet

L'accueil en mode distant est plutôt favorable et réussi. Durant la campagne IR un nombre très limité s'est présente dans les Centres des Finances.

CGT Finances Publiques

Faire croire que les usagers ne se présentent plus à nos accueils et qu'ils se satisfont des accueils en mode distant (messagerie, téléphone...) est particulièrement malhonnête et que cette ficelle est un peu grossière.

Alors que la campagne IR est à peine terminée, il faut d'ores et déjà se préoccuper de la campagne des avis d'imposition qui débute fin juillet.

Dans sa note de présentation la DG anticipe déjà un afflux d'usagers se questionnant sur la régularité de leur déclaration ainsi que sur les modalités de recouvrement du solde de l'impôt.

Mme GOUBERT reconnaît que la période sera difficile, qu'il conviendra d'être pédagogue pour accompagner au mieux ces usagers. Elle mise néanmoins sur la période estivale qui devrait limiter les visites à nos guichets

CGT Finances Publiques

La sortie des avis IR risque d'engendrer un nombre de contentieux important et des questionnements importants en matière de recouvrement qui comme le précise la note DG ne se déroulera pas selon les mêmes modalités.

Cela risque au contraire d'engendrer plus de réception, période estivale ou pas et demandera inévitablement aux agents un effort supplémentaire dans le contexte de congés annuels.

Mme GOUBERT – M JOUVE reconnaissent ces difficultés et que pour autant il n'est pas question de remettre en cause les congés des agents. Il conviendra de s'adapter en fonction de la situation, et pourquoi pas s'interroger sur une nouvelle fermeture des accueils.

Campagne IR

Mme GOUBERT indique que le nombre de déclarations traitées est nationalement en retrait par rapport aux années passées. Le Cantal ne déroge pas à ce constat : à ce jour 54 705 déclarations, toutes confondues, ont été traitées.

Reste à déterminer le volume de déclarations automatiques (60 % des foyers fiscaux cantaliens) qui sera traité d'ici le 3 juillet

Reste également à traiter les déclarations des professionnelles (2582 attendues) qui ont jusqu'au 30 juin pour déposer.

Elle s'interroge également sur le volume de déclarations automatiques qui nécessiteront un traitement contentieux.

Nouveau Réseau de Proximité – N R P

Mme GOUBERT précise que le Comité Technique de Réseau du 18 juin a repris ce projet mais qu'à ce jour elle n'a aucune visibilité et consigne de la Centrale . Elle indique également que ce projet sera revu dans le cadre d'un groupe de travail nationale le 26 juin

Elle réaffirme qu'à ce stade le calendrier au 1^{er} janvier 2021 n'est pas remis en cause.

Dès la rentrée seront mis en place des groupes de travail avec les cadres et les agents pour réfléchir à l'organisation d'un nouveau collectif de travail ;

Le bilan de ces groupes sera diffusé, en toute transparence, sur Ulysse 15

Pour elle, la crise a montré la fragilité du réseau sur les petites structures. Au contraire des structures plus étoffées, avec des missions séparées, donne du sens et valorise les missions de la DGFIP.

Questions Diverses :

Prime Covid 19 :

Mme GOUBERT Rappelle les critères d'attribution et indique que les agents découvriront s'ils en sont bénéficiaires, ou pas , sur la paye du mois de juillet.

La CGT Finances Publiques rappelle que seule la revalorisation du point d'indice est nécessaire et juste.

Report de congés 2019 :

La direction est toujours en attente du dispositif DG mais que le service RH s'engage à traiter de manière bienveillante ce sujet.

Indemnités repas :

La CGT Finances Publiques appuie la demande de FO pour que le dispositif de remboursement des frais de repas s'applique jusqu'au 10 juillet pour les collègues qui ne disposent pas de cantine et qui abandonnerait les bénéfices des tickets restaurants.

Point sanitaire :

La CGT Finances Publiques demande quelles sont les consignes arrêtées dans l'utilisation des climatisation et ventilateurs dans les services compte tenu de la crise sanitaire et en prévision d'une éventuelle vague de chaleur.

M JOUVE précise que concernant la Direction le système de climatisation ne fonctionne plus ;

Les autres services disposant d'un système de climatisation par apport d'air ne devraient pas rencontrer de difficultés.

L'utilisation de ventilateur n'est pas formellement interdite, mais pose cependant des difficultés dans les espaces restreints et bureaux collectifs.

La CGT Finances Publiques demande si des aménagements d'horaires peuvent être envisagés.

Mme GOUBERT et M JOUVE ne s'y opposent pas.

La réunion s'est terminée à 11h45

Vos élus CGT Finances Publiques : José TEUILLIERAS – Patrice BRUN